











03 Communautés locales

Une entreprise responsable investit dans l'environnement qui l'accueille, tant à travers le recrutement de son personnel qu'à travers ses investissements financiers, sa chaîne d'approvisionnement ou ses programmes d'aide en faveur de l'économie locale ou des populations fragilisées.



Enjeu	Indicateur-clé	Ambition 2025	Résultat 2020
 <p>Impact socio-économique local</p>     	<p>% des dépenses dans les petits commerces</p>	<p>50 %</p>	<p>38 %</p>
	<p>% des dépenses dans les commerces à impact positif</p>	<p>Est en cours de définition</p>	<p>Non mesuré</p>
 <p>Approvisionnement responsable et responsabilité financière</p>   	<p>Respect des échéances de paiement</p>	<p>100 %</p>	<p>Non mesuré</p>
	<p>% des dépenses auprès de sous-traitants évalués sur la RSE</p>	<p>90 %</p>	<p>Non mesuré</p>

Impact socio-économique local

Nos produits et services – Eco Pass, Lunch Pass, Cadeau Pass, Sport & Culture Pass – sont octroyés à près de 1,4 million de travailleurs, qui, chaque jour, effectuent leurs achats dans les commerces du pays. Ce faisant, nous exerçons un impact économique tangible. Notre objectif est de faire en sorte que plus de la moitié de ces montants soit dépensée dans des petits commerces.

Pour ce faire, nous investissons dans des initiatives qui soutiennent ces commerçants et encourageons les utilisateurs à dépenser dans les commerces de proximité.

Mais ce n'est pas tout ! De nombreux commerces et restaurants ont la responsabilité sociale dans leur ADN. Cette année, nous allons développer un indice de durabilité propre à notre réseau, grâce auquel nous allons soutenir les établissements en fonction des critères de durabilité qu'ils remplissent. Les établissements à impact positif constitueront une nouvelle mesure de notre impact sociétal, à laquelle nous fixerons une ambition en collaboration avec les parties prenantes.



Approvisionnement responsable et responsabilité financière

Notre responsabilité à l'égard de nos fournisseurs et des commerçants affiliés à notre réseau est grande. Et d'autant plus grande dans un contexte où la trésorerie des entreprises a été durement touchée par la crise de la Covid-19. Sodexo paie ses fournisseurs dans les 30 jours suivant la fin du mois. Cependant, nous voulons évoluer vers des délais de paiement encore plus courts pour les PME et les start-ups parmi nos fournisseurs. Le versement des subventions dans le cadre des programmes régionaux de soutien aux entreprises se fait bien entendu dans le respect des conditions définies dans les cahiers des charges. Les paiements aux commerces affiliés sont effectués dans les deux jours ouvrables

(pour les chèques électroniques) ou dans les dix à quinze jours ouvrables (pour les chèques papier). Nous nous engageons à respecter tous nos délais de paiement – et nous nous efforçons de les raccourcir dans la mesure du possible.

Sodexo fait appel à des sous-traitants pour réaliser une partie de ses activités, plus précisément pour la production et la gestion des chèques papier et des cartes de paiement, mais aussi pour une partie de son service clientèle. Bien sûr, là aussi, nous assumons pleinement notre responsabilité sociale. Par exemple, nous nous engageons à consacrer 90 % de nos dépenses auprès de sous-traitants évalués pour leur politique sociale et environnementale.

S'il est vrai que Sodexo est une entreprise multinationale, il n'en reste pas moins qu'elle est fortement ancrée localement. En d'autres termes, elle fait appel à des fournisseurs locaux. Au sein de Sodexo, pas moins de 89 % des dépenses de sous-traitance sont effectuées auprès de fournisseurs établis en Belgique.

Réalisations en 2020

Aide alimentaire d'urgence

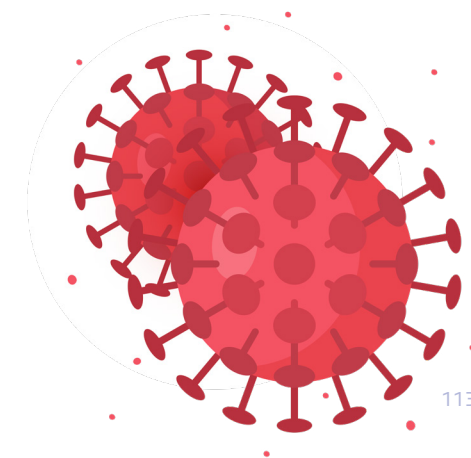
Lorsque la crise du coronavirus a éclaté, de nombreux services d'aide alimentaire ont dû fermer pour des raisons sanitaires. Le gouvernement fédéral a alors débloqué des fonds pour remplacer cette aide. Sodexo a réagi rapidement et a offert ses services gratuitement aux CPAS du pays. À Bruxelles-Ville, par exemple, 1 557 familles ont reçu une Sodexo Card de circonstance, permettant ainsi à 3 211 enfants d'avoir accès à une aide alimentaire d'urgence. Ce dispositif n'a pas vocation à remplacer les services d'aide alimentaire en place mais à les compléter, dans une logique d'autonomisation des familles précarisées. Au moyen de cette carte alimentaire parfaitement identique à celle octroyée aux bénéficiaires de chèques-repas électroniques, ces familles peuvent effectuer leurs dépenses

alimentaires dans les commerces d'alimentation de leur choix, à commencer par ceux de leur quartier. Cette autonomisation au moyen d'une carte classique contribue à leur inclusion sociale sans stigmatisation.

Solidarité pendant la crise COVID-19

Le gouvernement wallon a libéré 518 millions d'euros pour soutenir les PME et les commerces les plus touchés par l'impact de la crise du coronavirus. Sodexo a mis gratuitement ses équipes et son expertise au profit de ces entreprises dans une collaboration avec le Service public de Wallonie. Ainsi, elles ont pu faire appel librement à notre expérience des systèmes de subventions aux entreprises et de la stimulation du commerce local. Cette collaboration montre une fois de plus la force d'un partenariat étroit entre les

autorités publiques et les entreprises privées – en particulier dans les situations de crise. Au total, plus de 60 000 entreprises ont reçu un subside de 5 000 ou 2 500 euros par l'intermédiaire de Sodexo dans le cadre de ce plan de soutien. Lors de la première vague du coronavirus, de nombreux commerces ont été contraints de fermer leurs portes. Pendant ces deux mois, Sodexo a pris en charge tous les coûts fixes de ses services afin que les commerçants qui nous faisaient confiance n'aient pas à se soucier de ces factures.



Titres-services pendant la crise COVID-19

Afin d'atténuer l'impact de la crise du coronavirus, Sodexo a élaboré des mesures spécifiques à la demande des trois autorités régionales compétentes. Nous avons lancé, entre autres, un programme visant à verser des subsides supplémentaires aux entreprises agréées et aux aides ménagères, à intervalles réguliers et pendant toute la durée du confinement. Les entreprises ont été étroitement soutenues dans ce processus par nos équipes, qui ont veillé au bon déroulement des paiements. Dans la mesure du possible, nous avons déployé ces efforts gratuitement afin d'épargner au maximum les autorités et le secteur pendant cette période difficile.

(Dé)Pensez local !

Sodexo ne soutient pas seulement le commerce local, mais aussi la lutte contre la faim. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à verser à la Fédération belge des Banques alimentaires deux centimes par transaction effectuée dans un commerce de proximité. Un montant total de 55 656,08 euros a été versé par l'intermédiaire de la fondation Stop Hunger. En faisant leurs achats localement, nos utilisateurs ont non seulement soutenu leurs commerces locaux, mais aussi les familles les plus démunies.



Économie circulaire, cœur de la transition économique

Sodexo veut soutenir de manière ciblée les acteurs actifs au sein de l'économie circulaire émergente. Nous nous y attelons grâce à un partenariat avec le cluster bruxellois d'économie circulaire CircleMade. Grâce à ce projet-pilote, nous stimulons la consommation écologiquement responsable et soutenons l'entrepreneuriat circulaire à Bruxelles et, à terme, dans le reste du pays.

Malheureusement, la crise du coronavirus a temporairement donné un coup de frein à la poursuite du déploiement de ce projet. Mais nous restons déterminés à poursuivre le partenariat avec succès cette année. Nous continuerons à promouvoir ces entreprises et à mettre en valeur leurs services auprès des utilisateurs d'écochèques.

Les bénévoles de Sodexo s'engagent dans la lutte contre la faim

La fondation Stop Hunger soutenue par Sodexo a lancé une plateforme de bénévolat qui met en contact les collaborateurs avec des associations luttant contre la pauvreté. Le Groupe Sodexo s'est engagé à donner à ses 470 000 collaborateurs à travers le monde la possibilité de faire du volontariat un jour par an pendant leur temps de travail. Ils le font au profit d'organisations qui luttent contre la faim et qui jouent un rôle dans l'autonomisation des femmes. En Belgique, cela a déjà donné lieu à un projet en collaboration avec Médecins du Monde. Les différents projets sont proposés et décidés en intelligence collective.

